

DOSSIER DE PRESSE JUIN 2014



RENSEIGNEMENTS PRESSE

Rym Saker
AG2R LA MONDIALE
01 76 60 90 44 / rym.saker@ag2rlamondiale.fr

Laurence de Boerio
Mutuelle VIASANTÉ
06 03 10 16 56 / rp@deboerio.net

Sommaire

AG2R LA MONDIALE ET VIASANTÉ UNISSENT LEURS FORCES

p 3

L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE MUTUELLE DÉNOMMÉE VIASANTÉ

p 4

- Une gouvernance politique représentative
- Un ancrage dans les territoires revendiqué
- Les dirigeants qui portent le projet

LES VALEURS ET LES SERVICES PORTÉS PAR VIASANTÉ, MEMBRE DU PÔLE SANTÉ D'AG2R LA MONDIALE

p 6

- Un adhérent à part entière et non un simple assuré
- Priorité à la prévention, l'éducation à la santé et l'information
- Un engagement social en faveur des entreprises adhérentes
- Une mutuelle au service de ses adhérents particuliers et entreprises
- Terciane, un tiers payant national et des réseaux de professionnels de santé qui limitent le reste à charge pour l'adhérent

PRÉSENTATION DES MUTUELLES FONDATRICES

p 9

- Force Sud
- Mutuelle de Bergerac
- Mutuelle de la Somme
- Mutuelle Nationale des Métiers
- MLB Mutuelle
- Mutisica
- Primamut
- Stora Enso
- Toulouse-Mutualité
- VIASANTÉ

AG2R LA MONDIALE ET VIASANTÉ UNISSENT LEURS FORCES

AG2R LA MONDIALE et VIASANTÉ, partageant la même vision de l'assurance santé et de l'avenir mutualiste, ont décidé de se rapprocher. AG2R LA MONDIALE renforcera ainsi son pôle mutualiste et VIASANTÉ bénéficiera de la taille du Groupe, de son implantation nationale, de ses moyens et de ses multiples expertises.

Ce rapprochement se concrétise par la fusion de neuf mutuelles du pôle mutualiste d'AG2R LA MONDIALE dans VIASANTÉ : Primamut, mutuelle nationale d'AG2R LA MONDIALE. A leurs côtés, Force Sud (Hérault), Mutuelle de Bergerac (Dordogne), Mutuelle de la Somme, Mutuelle Nationale des Métiers, MLB Mutuelle (Seine-Maritime), Mutisica, Stora Enso (Pas-de-Calais) et Toulouse-Mutualité (Haute-Garonne). Chacune des mutuelles concernées a approuvé cette fusion lors des Assemblées Générales qui se sont déroulées en juin 2014.

La fusion sera effective courant décembre 2014 après autorisation des transferts de portefeuilles par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et accord de l'Autorité de la Concurrence. VIASANTÉ ainsi recomposé entrera dans le périmètre de consolidation du groupe AG2R LA MONDIALE à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

La nouvelle entité, qui entrera dans le Top 5 des mutuelles interprofessionnelles, protégera **950 000 personnes avec environ 600 M€ de chiffre d'affaires et 350 M€ de fonds propres.**

L'activité de VIASANTÉ sera orientée en direction des très petites et moyennes entreprises (TPE et PME), dans le cadre de la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés du secteur privé (Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013), des travailleurs non salariés, des agriculteurs, des retraités et des étudiants.

Elle aura également pour objectif d'accroître les synergies entre métiers assuranciers et métiers de la santé, en partenariat avec les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, les professionnels de l'optique et les audioprothésistes.

Enfin, VIASANTÉ constituera la marque unique de ce segment d'activité.

L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE MUTUELLE DÉNOMMÉE VIASANTÉ

Une gouvernance politique représentative

De cette entente est née une évidence : avoir une gouvernance la plus représentative possible de ses composantes. L'Assemblée Générale sera composée de 152 délégués issus du périmètre historique de chacune des composantes. Elle aura pour mission de statuer sur le fonctionnement de la mutuelle (adoption et modification de statut, garanties, services, etc.) et ce, dans un souci de calcul au plus juste des cotisations. Le Conseil d'Administration sera composé de 38 administrateurs et le bureau de 14 membres.

Les décisions structurantes pour l'avenir de VIASANTÉ seront prises à la majorité qualifiée pour garantir une représentativité optimale de la démocratie.

Un ancrage dans les territoires revendiqué

Chez VIASANTÉ, les adhérents seront représentés par des délégués élus par eux et non par des actionnaires. Ces adhérents seront répartis en 17 régions qui disposeront chacune d'un comité régional appelé Comité VIASANTÉ, assurant par là-même une réelle dynamique à l'échelle du territoire couvert.

Chaque comité comprendra les délégués de la nouvelle mutuelle VIASANTÉ ainsi que les anciens élus des mutuelles historiques (administrateurs et délégués) qui n'auront pu intégrer la nouvelle Assemblée Générale. Ils pourront être rejoints par des adhérents souhaitant s'investir localement dans le projet militant. Les Comités VIASANTÉ sont chargés de garantir la proximité en agissant au niveau local et en faisant remonter les informations et les attentes des adhérents de leur région.

Véritable lien de proximité avec les adhérents et les partenaires locaux, ces représentants territoriaux s'impliquent au quotidien dans la vie de leur commune, département et région, la mutuelle croyant dans la nécessité d'un fort ancrage local.

Animés par un vrai esprit mutualiste, les représentants territoriaux sont les ambassadeurs de VIASANTÉ sur leur territoire. En leur qualité de militants, ils s'investissent dans la vie locale pour porter les valeurs de VIASANTÉ et participent notamment aux actions de terrain engagées.

Les dirigeants qui portent le projet

4 personnalités portent ce projet au nom des dirigeants des mutuelles historiques :

Olivier Benhamou, 45 ans, Président actuel de la mutuelle VIASANTÉ, compte déjà 17 années de militantisme. Juriste de formation, conseil et formateur en entreprises, Olivier Benhamou est un homme de dialogue. Pour lui, la raison d'être de VIASANTÉ est de servir l'humain dans ses difficultés de santé et d'incarner, dans un cadre mutualiste, une idée qui lui est chère : la santé n'est pas un marché.

Bernard Chenaie, 70 ans, Président de Primamut et Vice-président d'AG.Mut, retraité de la fonction publique, est un fin connaisseur du secteur de la santé et du monde mutualiste. Il est administrateur du Pôle santé du Groupe depuis 1997.

André Renaudin, 58 ans, Directeur général d'AG2R LA MONDIALE, est convaincu que les acteurs de la santé doivent mutualiser leurs forces et conjuguer leurs talents, au-delà de leurs familles d'appartenance, pour proposer aux Français une protection sociale de qualité.

Denis Saules, 51 ans, Directeur Général de VIASANTÉ. Après avoir dirigé d'importantes structures mutualistes et exercé une activité de conseil en économie et gestion, il est convaincu qu'il faut poursuivre les rapprochements avec d'autres mutuelles afin de mailler le territoire français tout en privilégiant la proximité avec les adhérents.

LES VALEURS ET LES SERVICES PORTÉS PAR VIASANTÉ, MEMBRE DU PÔLE SANTÉ D'AG2R LA MONDIALE

VIASANTÉ s'est fixée une double mission :

- Accompagner les personnes tout au long de leur vie par une relation durable de proximité
- Contribuer à leur bonne santé physique et morale.

Un adhérent à part entière et non un simple assuré

VIASANTÉ met en avant les valeurs fondatrices des anciennes Caisse de secours : humanisme, engagement et solidarité. Société de personnes et non de capitaux, organisme à but non lucratif, VIASANTÉ fait vivre un système de prévoyance, d'entraide et de solidarité favorisant l'accès à des soins de qualité pour tous.

Entreprise innovante et progressiste, VIASANTÉ s'engage aux côtés de ses adhérents pour les accompagner quoiqu'il arrive, sans pénalisation ni exclusion, répondre à leurs besoins de santé et les aider à prévenir la maladie ou l'accident par un accompagnement tout au long de leur vie.

Entreprise mutualiste, le futur adhérent n'est soumis à aucun questionnaire médical lors de son entrée chez VIASANTÉ. La mutuelle offre à chacun l'accès à la santé quels que soient son âge, sa situation et son état de santé. VIASANTÉ s'engage dans un projet commun pour défendre l'équité et donner un réel avenir à la santé de chacun.

Adhérer à une mutuelle est un acte responsable et réfléchi. Il constitue un engagement pour chaque personne qui devient un adhérent et non un simple assuré. La différence avec les assurances, banques et autres acteurs du marché, réside dans le fait que le mutualiste est associé tout au long de la vie de son contrat aux décisions prises par sa mutuelle. Ainsi, VIASANTÉ bénéficie d'une gouvernance mutualiste qui permet aux adhérents de participer activement à la gestion et aux orientations de la mutuelle.

Grâce à son maillage territorial et à la proximité géographique de ses conseillers, VIASANTÉ accompagne au quotidien ses adhérents et leur propose le service le plus adéquat à chaque étape de leur vie. Fort du constat qu'il est toujours difficile pour un adhérent de savoir sur quelle base il sera remboursé, VIASANTÉ met tout en œuvre pour améliorer la lisibilité des garanties santé, simplifier les libellés et en faciliter la compréhension en toute transparence. VIASANTÉ a ainsi par exemple décidé de traduire en euros les plafonds et limites des prestations optiques et dentaires et de détailler précisément les garanties avec des exemples précis et chiffrés de remboursements (médicaments, hospitalisation...). Ceci dans le seul but de gagner en transparence et de rassurer les adhérents.

La mutuelle s'engage à maintenir l'accessibilité à une complémentaire santé et plus largement aux soins, à des cotisations qui restent abordables au plus grand nombre et ce malgré les désengagements successifs de l'État. Pour ce faire, elle enrichit régulièrement ses produits santé et développe de nouveaux services.

Priorité à la prévention, l'éducation à la santé et l'information

VIASANTÉ est consciente qu'en informant ses adhérents, il est possible d'éviter des comportements à risque et renforcer ainsi le capital santé. C'est pourquoi de nombreuses actions de prévention santé (conférences, ateliers, journées de dépistage, etc.) sont menées tout au long de l'année et seront encore développées.

Elles permettent aux adhérents d'échanger avec les experts VIASANTÉ, de partager leur expérience avec d'autres ou tout simplement de rester en forme. Les principaux thèmes de la vie quotidienne sont abordés tels que :

- l'initiation aux gestes d'urgence pédiatrique, l'allaitement pour les jeunes parents,
- le perfectionnement post-permis de conduire avec évitement d'obstacles, simulateur de glisse, freinage d'urgence, éco conduite,
- la prévention des chutes, les seniors au volant, les accidents domestiques, le sport et la santé pour mieux vieillir, la mémoire,
- la prévention des maladies cardio-vasculaires, le sommeil, la gestion du stress, la nutrition, le tabac,
- les journées de dépistage : cancer du sein, audition, optique.

VIASANTÉ a également choisi de s'impliquer dans l'orientation de ses jeunes adhérents parce que l'une de ses missions est de les accompagner dans les moments clés de leur vie. VIASANTÉ contribue ainsi à réduire les risques d'échec scolaire et à éviter le découragement, préjudiciable à leur bien-être et à leur santé. Aussi, pour les aider à construire leur avenir, VIASANTÉ a mis en place un service d'accompagnement et d'orientation scolaire et professionnelle : ViAvenir. Différent des structures existantes, ViAvenir fait appel à l'expérience de coachs professionnels.

L'adhérent reçoit gratuitement la revue "Le Mutualiste" qui présente les nouveautés de VIASANTÉ et fournit les derniers développements de l'actualité en matière de santé. En fin d'année, "le Mutualiste" est complété par un supplément qui aborde les évolutions sociales en fonction de la législation en vigueur. Et pour être encore plus en contact, l'adhérent peut s'inscrire à la newsletter VIASANTÉ et recevoir ainsi régulièrement des informations sur la santé et les dernières offres proposées.

Un engagement social en faveur des entreprises adhérentes

Les entreprises adhérentes auront accès aux programmes de prévention, de mieux-être au travail et d'accompagnement social proposés par AG2R LA MONDIALE tels que :

- le management des âges,
- la qualité de vie au travail / nutrition,
- la prévention des risques santé (sommeil, gestion du stress, addictions, etc.),
- la lutte contre les fragilités sociales (soutien et prévention).

Une mutuelle au service de ses adhérents particuliers et entreprises

Les collaborateurs présents dans les 114 agences AG2R LA MONDIALE-VIASANTÉ permettront dès 2015 de mettre en place un suivi régulier et de proximité avec les adhérents. Ce réseau d'agences assure un accueil personnalisé, une gestion locale des dossiers et un accompagnement dans toutes les démarches. La relation humaine est privilégiée.

Avec le déploiement de l'ANI, VIASANTÉ et AG2R LA MONDIALE proposeront de nombreux services innovants au profit des entreprises, de leurs salariés et de leurs conseils (experts comptables, centres de gestion agréés, avocats, etc.) :

- souscription simplifiée, dématérialisée et en ligne,
- signature électronique,
- portail d'affiliation et de radiation en ligne,
- hotline dédiée pour les conseils,
- logiciels et applications santé : logiciel service santé (coach santé personnalisé), Allo Alzheimer, Simulateur santé, Application diagnostic d'ANI-compatibilité,
- conseil dans la mise en place des régimes,
- conseil et expertise pour le chef d'entreprise,
- large choix de garanties collectives responsables et de sur-complémentaires individuelles liées permettant un remboursement unique des prestations.

Terciane, un tiers payant national et des réseaux de professionnels de santé qui limitent le reste à charge pour l'adhérent

Afin de lever le premier frein à l'accès aux soins qu'est l'avance de frais, Terciane a développé un conventionnement avec plus de 170 000 professionnels de santé. Terciane est une des plateformes qui regroupe le plus grand nombre de professionnels de santé et offre un des accès les plus larges au tiers payant. Ce sont ainsi plus de 15 catégories de professions qui sont conventionnées (ambulanciers, radiologues, dentistes, cliniques et hôpitaux, biologistes, opticiens, etc.). Par exemple, Terciane regroupe plus de 8 000 médecins généralistes.

Terciane propose également de bénéficier de services en ligne gratuits et innovants :

- l'application pour Smartphone "Ma Santé" qui permet de rechercher les professionnels de santé à partir de la géo-localisation ou de l'entrée d'une adresse,
- la carte Terciane directement sur mobile,
- "Terciane Hospi", un outil d'aide à la décision dans le choix d'un service de chirurgie ou de médecine au sein d'un établissement hospitalier en fonction de la pathologie.

PRÉSENTATION DES MUTUELLES FONDATRICES

Chiffres clés au 31 décembre 2013 :

FORCE SUD

40 638 personnes protégées
27,4 M€ de chiffre d'affaires

MUTUELLE DE BERGERAC

2 519 personnes protégées
2,3 M€ de chiffre d'affaires

MUTUELLE DE LA SOMME

33 939 personnes protégées
23,1 M€ de chiffre d'affaires

MUTUELLE NATIONALE DES MÉTIERS

26 930 personnes protégées
11,3 M€ de chiffre d'affaires

MLB MUTUELLE

28 240 personnes protégées
13,8 M€ de chiffre d'affaires

MUTISICA

17 462 personnes protégées
10,1 M€ de chiffre d'affaires

PRIMAMUT

426 933 personnes protégées
285,5 M€ de chiffre d'affaires

STORA ENSO

2 852 personnes protégées
2,4 M€ de chiffre d'affaires
Pas-de-Calais

TOULOUSE MUTUALITÉ

20 965 personnes protégées
14,3 M€ de chiffre d'affaires
Haute-Garonne

VIASANTÉ

354 073 personnes protégées
204 M€ de chiffre d'affaires

Présentation détaillée :

FORCE SUD

Dirigeants : Jean-Pierre Robert, Président et Georges Carpentier, Directeur Général

40 638 personnes protégées

27,4 M€ de chiffre d'affaires

15,4 M€ de fonds propres

Le siège social est à Béziers (Hérault).

La mutuelle rayonne sur les départements de l'Aude, l'Aveyron, le Gard, l'Hérault, les Pyrénées Orientales et le Tarn.

Elle dispose de 8 agences : 6 en Languedoc Roussillon (Agde, Béziers, Montpellier, Nîmes, Perpignan et Sète) et 2 en Midi Pyrénées dans le Tarn (Albi et Castres).

Rapide historique

Fondée en 1934 sur des concepts de solidarité, d'entraide et de citoyenneté, la Mutuelle Chirurgicale est devenue Force Sud en 1989 et a fusionné avec la Mutuelle Mat en 2010.

Membre du Groupe AG2R LA MONDIALE depuis 2003, elle propose une gamme complète de réponses en assurance personne pour les particuliers et les entreprises.

MLB MUTUELLE

Dirigeants : Moïse Sauter, Président et Claude Croise, Directeur

28 240 personnes protégées

13,8 M€ de chiffre d'affaires

9,2 M€ de fonds propres

Le siège social est à Eu en Haute-Normandie. La mutuelle rayonne également sur les départements de la Seine-Maritime et de la Somme.

Rapide historique

Créée en 1942 par les maîtres verriers sous la dénomination de Société Mutualiste Corporative d'Entraide Sociale de la Vallée de la Bresle, la Mutuelle La Bresle est devenue interprofessionnelle en 1984.

Partenaire du Groupe AG2R LA MONDIALE depuis 2006, elle propose une gamme complète de réponse en assurance personne pour les particuliers et les entreprises.

MUTUELLE NATIONALE DES MÉTIERS

Dirigeants : Philippe Thouron, Président et Jacques Minjollet, Directeur

26 930 personnes protégées

11,3 M€ de chiffre d'affaires

52,7 M€ de fonds propres

Le siège social est à Paris. La mutuelle rayonne sur l'ensemble de la France.

MNM distribue ses offres via les réseaux commerciaux du groupe AG2R LA MONDIALE.

Rapide historique

La MNM est une mutuelle créée en 1955 par la Fédération nationale de la coiffure française. Elle s'adresse historiquement aux entreprises, salariés, chefs d'entreprise, travailleurs non salariés et retraités de la coiffure. Elle est aujourd'hui ouverte à tous les secteurs d'activité et à tous les statuts.

MUTISICA

Dirigeants : Bernard Maillol, Président, et André Renaudin, Directeur général

17 462 personnes protégées

10,1 M€ de chiffre d'affaires

14,2 M€ de fonds propres

Le siège social est à Paris. La mutuelle est présente sur la France entière

MUTISICA distribue ses offres via les réseaux commerciaux du groupe AG2R LA MONDIALE.

Rapide historique

Créée en 1997, MUTISICA, mutuelle des retraités de l'agroalimentaire, permet aux anciens salariés de la filière alimentaire de bénéficier d'une protection santé après la cessation de leur vie professionnelle

MUTUELLE DE BERGERAC

Dirigeants : Dominique Hitier, Président et Daniel Marteau, Directeur

2 419 personnes protégées

2,3 M€ de chiffre d'affaires

1,8 M€ de fonds propres

Le siège social est à Bergerac en Dordogne. La mutuelle rayonne sur l'ensemble du département.

Rapide historique

Créée en 1845, la Mutuelle de Bergerac est une mutuelle interprofessionnelle qui a adhéré à AG. Mut en 1995. En 2008, la Mutuelle de Bergerac a choisi de devenir membre du GIE AG2R et a été substituée par Primamut.

MUTUELLE DE LA SOMME

Dirigeant : Alain Dumont, Président

33 939 personnes protégées

23,1 M€ de chiffre d'affaires

14,3 M€ de fonds propres

La Mutuelle dispose de 3 agences dans la Somme (Abbeville, Amiens et Poix de Picardie)

Rapide historique

La Mutuelle de la Somme a signé une convention de partenariat avec la Mutuelle VIASANTÉ le 18 janvier 2013.

La Mutuelle de la Somme a des liens structurels et fonctionnels avec la Mutuelle de la Somme Œuvres Sociales Livre III dont les activités sont les suivantes :

- SSIAD (trois services de soins infirmiers à domicile d'une capacité de 177 lits)
- Maison d'accueil de jour Alzheimer d'une capacité de 18 places/jour

PRIMAMUT

Dirigeant : Bernard Chenaie, Président

426 933 personnes protégées

285,5 M€ de chiffre d'affaires

62,9 M€ de fonds propres

Le siège social est situé à Paris. La mutuelle est présente sur la France entière.

Primamut distribue ses offres via les réseaux commerciaux du groupe AG2R LA MONDIALE.

Rapide historique

Créée en 1990, Primamut est la mutuelle historique d'accueil d'AG2R LA MONDIALE pour toute personne souhaitant adhérer au sein du groupe à titre individuel. Elle permet également d'apporter une réponse pour les entreprises (petites ou grandes) qui désirent une solution mutualiste en contrat collectif ou pour les mutuelles souhaitant bénéficier de l'appui d'une mutuelle nationale forte.

STORA ENSO

Dirigeant : Dominique Forconi, Président

2 822 personnes protégées

2,4 M€ de chiffre d'affaires

2,4 M€ de fonds propres

Le siège social est situé à Brebières dans le Pas-de-Calais

Rapide historique

Créée en 1993, STORA fait partie des membres fondateurs d'AG. Mut. L'offre frais de santé de la mutuelle qui est gérée par le groupe est exclusivement réservée au personnel actif et au personnel retraité de la société STORA ENSO CORBEHEM ou de ses filiales, ainsi qu'à leurs ayants droit.

TOULOUSE MUTUALITÉ

Dirigeants : Serge Bouquie, Président et Thierry Angot, Directeur

20 965 personnes protégées

14,3 M€ de chiffre d'affaires

8,5 M€ de fonds propres

Le siège social est situé à Toulouse. Toulouse Mutualité dispose de 3 agences à Toulouse, Muret et Saint-Gaudens.

La mutuelle est présente sur les départements de l'Ariège, la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne.

Rapide historique

Créée en 1984, Toulouse Mutualité est un acteur reconnu de la région toulousaine. Présente au travers de trois agences, la mutuelle place son ancrage régional et ses valeurs de solidarité et de responsabilité au cœur de son action.

Partenaire du Groupe AG2R LA MONDIALE depuis 2012, elle propose une gamme complète de réponses en assurance personne pour les particuliers et les entreprises.

VIASANTÉ

Dirigeants : Olivier Benhamou, Président et Denis Saules, Directeur Général

354 073 personnes protégées

4 000 entreprises adhérentes

204 M€ de chiffre d'affaires

168 M€ de fonds propres

444 collaborateurs

Le siège social est à Paris.

VIASANTÉ dispose de 46 agences réparties dans 9 départements : Aude, Aveyron, Cantal, Corrèze, Dordogne, Haute-Vienne, Lot, Lozère, Pyrénées-Orientales plus une représentation nationale à Paris.

Elle compte également 7 centres optiques, 3 centres audition, 2 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Organisme Conventionné RSI (Régime Social des Indépendants)

Rapide historique

En décidant d'abord de se rapprocher dès 2009 puis de fusionner en 2012, la Mutuelle VIASANTÉ-La Roussillonnaise dans les Pyrénées Orientales, VIASANTÉ Mutuelle de l'Aude, VIASANTÉ-UDSMA présente sur l'Aveyron, le Lot, la Lozère et l'Île de France, VIASANTÉ-La MIC de Corrèze et Haute-Vienne, VIASANTÉ-MC15 sur le Cantal et VIASANTÉ-Périgord Mutualité en Dordogne avaient choisi de mettre tout en œuvre pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie dans le domaine de la santé. En mutualisant les moyens et les savoir-faire des mutuelles fondatrices, VIASANTÉ était alors devenu la 5^{ème} mutuelle interprofessionnelle française.

La solidarité comme maître mot

Face aux difficultés croissantes qui touchent aujourd'hui toutes les classes d'âges, VIASANTÉ a développé ses propres services de soins et d'accompagnement de la personne pour mieux répondre aux attentes et besoins de ses adhérents. La Mutuelle propose des magasins d'optique, des espaces d'audition et des résidences pour personnes âgées dont l'accès est facilité grâce à des prix maîtrisés. En outre, VIASANTÉ place la prévention et la solidarité en tant que priorité. En partenariat avec Joël Jeannot, champion paralympique et champion du Monde de handbike, VIASANTÉ mène de nombreuses actions pour changer le regard du grand public sur le handicap.